

Les Atikamekw réclament réparation pour l'inondation de leur territoire en 1918

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 20:02 -

MONTREAL – Le Tribunal des revendications particulières a entamé cette semaine une deuxième session d'audiences sur les revendications des Atikamekw qui réclament réparation pour l'inondation de leur territoire lors de la création du réservoir Gouin en 1918.

Pour cette partie des travaux, ce sont des experts scientifiques, des historiens et des anthropologues, principalement, qui livrent leurs analyses et leurs interprétations sur des documents et des correspondances de l'époque.

En septembre 2013, des aînés de la nation Atikamekw avaient été rencontrés. Ces personnes, dont plusieurs ont plus de 80 ans, ont été témoins des suites de l'inondation de 1918, et d'une deuxième inondation dans les années 1950.

Ces aînés de la communauté ont pu s'exprimer sur les effets des inondations, sur l'étendue des dommages et sur la compensation de 120 \$ donnée à certaines familles par le gouvernement fédéral de l'époque. Ce montant avait été accordé pour l'achat de matériaux afin de construire des «cabanes» dans la portion encore habitable après l'inondation du tiers du territoire. L'argent a aussi permis de creuser des puits et d'assurer une partie de leur subsistance en attendant la création d'une véritable réserve dans les années 1940.

La communauté atikamekw juge que le gouvernement a tardé à mettre en place cette réserve afin de créer le barrage et le réservoir Gouin.

Christian Awashish, chef des Atikamekw d'Opitciwan – la plus peuplée communauté de cette nation comptant 2600 personnes – assiste aux procédures. Il considère qu'il aurait été facile de relocaliser la population bien avant les années 1940.

«Le chef de l'époque, Gabriel Awashish, avec la collaboration d'un missionnaire des Oblats, ont eu des échanges, dès 1908, avec le ministère des Affaires indiennes pour la création d'une réserve», a-t-il mentionné.

Les Atikamekw réclament réparation pour l'inondation de leur territoire en 1918

Écrit par L'actualité

Jeudi, 16 Janvier 2014 20:02 -

Le chef ajoute que des documents attestent du passage d'un arpenteur avant l'inondation de 1918. Les Atikamekw s'attendaient donc à retrouver un territoire équivalent.

Christian Awashish refuse d'avancer le montant de la compensation qui pourrait être versée aux Attikameks. Pour l'heure, il faut d'abord déterminer la responsabilité du gouvernement fédéral dans les délais de création de la réserve.

Le tribunal a repris ses travaux le 13 janvier pour une période de 10 jours. En mars les parties présenteront leurs plaidoiries.

Cet article [Les Atikamekw réclament réparation pour l'inondation de leur territoire en 1918](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#) .

Consultez la source sur Lactualite.com: [Les Atikamekw réclament réparation pour l'inondation de leur territoire en 1918](#)